



## Passage éclair de la DG Orange à Rennes Atalante le 10 septembre 2024

Christelle Heydemann venait le 10 septembre sur le site d'Orange Atalante, sans que les collègues d'autres sites aient été informés, à l'exception de certains managers d'Orange Islands.

Le collectif militant de la CGT Orange avait prévu de faire une allocution, mais le dispositif organisé par la Direction nous ne l'a pas permis : sitôt les -rapides- remerciements d'usage faits sur les J.O., les micros furent récupérés, et le « temps d'échange » prévu ne pouvait se faire publiquement. Seuls quelques collègues ont pu lui adresser la parole -sans être entendu donc par les autres salariés.

L'objet de cette intervention consistait surtout à s'adresser à l'ensemble des collègues pour donner un éclairage syndical sur l'actualité de l'entreprise.

Nous vous laissons en prendre connaissance ci-dessous :

« Cette intervention se veut une réflexion collective de la CGT sur l'état actuel et l'évolution de l'entreprise.

Nous pouvons constater des choix essentiellement financiers et qui visent à réduire les coûts, avant tout pour contenter les actionnaires, donc au détriment des salariés. Les dividendes versés aux actionnaires n'ont cessé d'augmenter les années passées et devraient augmenter pour l'année à venir.

Nous mettons ici, en rapport, avec quelques faits saillants, d'un côté le cout de la rémunération du capital et de l'autre la dégradation du social à Orange :

Orange a réalisé en 2023 : 3 Milliards d'Euros de bénéfices et le 23 juillet de cette année, la Direction annonçait de très bons chiffres :

- Hausse du Chiffre d'affaires
- Progression de l'EBITDAaL
- Forte augmentation du Cash-Flow Organique

- Les JO se terminent, et leur diffusion a été le fait de salariés Orange dont seule une petite partie a perçue une prime
- 41 suppressions d'emplois prévus dans la filiale Viaaccess orca dont 22 sur Rennes avec en partie des licenciements
- En Espagne, la nouvelle JointVenture MásOrange va supprimer 800 emplois et d'ailleurs 1 salariée espagnole enceinte a déjà été licenciée fin juillet alors qu'il ne devait pas y avoir d'impacts sociaux selon la Direction

- La suppression d'activités, avec maintenant, et c'est nouveau pour orange, la mise en place d'un Plan de Départ qui n'a de volontaire que le nom, au sein de la direction SCE d'Orange Business entité de la maison mère où la Direction veut encore réaliser plus de 170 suppressions de postes. Mi-octobre les salariés visés seront convoqués individuellement par les managers de premier niveau, à qui la Direction ne laisse pas le choix.
- Des augmentations salariales minimales voire nulles pour certains, largement en deçà de l'inflation,
- Une politique immobilière qui concentre de plus en plus de collègues sur des surfaces de plus en plus petites
- Le transfert d'activités vers la sous-traitance, parfois en cascade, comme c'est le cas pour le réseau d'accès fixe, ou bien vers des filiales avec des conditions sociales largement moins favorables, comme prévu pour les boutiques vers la Générale de Téléphone, ou l'exploitation du réseau par les filiales polonaise et roumaine
- Le Gel des embauches et des déplacements professionnels
- Des départs massifs de collègues, non remplacés, augmentant la charge de travail pour ceux qui restent.
- 

Tout cela génère, beaucoup d'incertitude et de mal-être parmi les collègues, comme le montrent d'ailleurs les rapports de la médecine du travail, les enquêtes sur le stress et le baromètre salariés. Certains craignent que nous ne prenions à nouveau le chemin d'une crise sociale comme on l'a déjà connue en 2009. Pourtant il n'y a rien d'inéluctable à la situation dégradée actuelle. Les salariés peuvent peser sur le cours des choses en se mobilisant pour ne pas laisser la gestion des affaires du monde au monde des affaires

Madame Heydemann, que répondez-vous aux salariés Orange qui témoignent de la dégradation continue de leurs conditions de travail, et de leur inquiétude pour l'avenir ? »

### Rejoignez la CGT FAPT :

Pour de meilleures conditions de travail, pour des augmentations de salaire, pour des créations d'emplois, pour la défense de l'égalité des droits pour toutes et tous, pour la défense de l'environnement.



**Syndicat CGT des salariés des activités postales  
et de télécommunications d'Ille et Vilaine (CGT-FAPT- 35)**  
31 Bd du Portugal – CS 90837- 35208 RENNES 2  
-Tél. 02 99 30 08 74

Messagerie : [cgt-fapt35@orange.fr](mailto:cgt-fapt35@orange.fr) - site : <http://www.cgtfapt35.com>